



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
00N°0009 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2026 DU 1. SEPT 2026
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS PEDAGOGIQUES DANS CERTAINS
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA EN DEUX LOTS.

LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE EN R+1 DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) SALLES SPECIALISEES + TOILETTES AU LYCEE TECHNIQUE DE BEKA HOSSERE, ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{er}, DÉPARTEMENT DE LA VINA

LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE R+1 DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE, AVEC DEUX (02) BUREAUX ET QUATRE (04) TOILETTES AU LYCEE TECHNIQUE DE BANKIM, DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO

FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL, EXERCICE 2026

MAITRE D'OUVRAGE : LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

1. Objet de la Consultation :

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Conseil Régional, Exercice 2026, le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour la réalisation des travaux de construction des blocs pédagogiques dans certains établissements scolaires de la région de l'Adamaoua en deux lots.

Consistance des travaux :

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires-Etudes ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture,
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peinture.
- VRD et aménagement extérieur.

2. Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

1. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 115 000 000 (cent quinze millions) pour le Lot 1 et 105 000 000 (cent cinq millions) pour le Lot 2.

2. Participation et origine :

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, de catégorie D du sous-secteur Bâtiment et Equipements Collectifs. La participation des entreprises sous forme de Groupement d'Entreprises ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

3. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Adamaoua, Exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire 23312.

4. Caution de soumission :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, acquittée à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics dont la liste figure dans la pièce 13 du DC, assortie d'un récépissé de dépôt de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC) d'un montant de 200 000 (deux cent mille) F CFA pour le lot 1 et 150 000 (cent cinquante mille) pour le lot 2, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Conseil Régional de l'Adamaoua, dès publication du présent Avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier de Consultation :

Le dossier peut être obtenu auprès du Directeur des Affaires Générales du Conseil Régional de l'Adamaoua, ou téléchargé en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) contre présentation d'une quittance de versement dans une agence Afriland First Bank au compte N° 10005 00019 06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua de la somme non remboursable de 150 000 (Cent cinquante mille) Francs CFA pour chacun de lots.

9. Remise des Offres :

Les offres devront être transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **05 OCT 2026** à 14 Heures. Une copie de sauvegarde des offres enregistrées sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », à la Direction des Affaires Générales du Conseil Régional avant les mêmes date et heure limites.

N.B. : Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents de l'offre du soumissionnaire qui vont transiter sur la plateforme COLEPS sont les suivants :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

10. Recevabilité des offres :

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales, certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente. Elles doivent impérativement avoir été produite après la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en un seul temps au siège du Conseil Régional, le **05 OCT 2026** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

12. Critères d'évaluation :

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

13. Critères éliminatoires et critères essentiels de qualification

12.1. Critères éliminatoires

1. Absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après un délai de 48 heures accordé au soumissionnaire ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4. Omission, d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
5. Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises exclues de la commande publique et qu'elle n'a pas abandonné les chantiers durant les trois dernières années ;
6. La note technique inférieure à 70% de oui.

12.2. Critères essentiels de qualification :

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans la grille de notation du RPC :

1.	Présentation d'une lettre de soumission de la proposition technique	OUI/NON
2.	La proposition technique : (organigramme de l'entreprise ; Organisation et méthodologie d'exécution, planning d'exécution, protection de l'environnement et hygiène et sécurité)	Oui/Non
3.	Présentation générale de l'offre (reliure, intercalaire couleur, lisibilité...)	Oui/Non
4.	Les preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP, CCTP paraphé et signé)	Oui/Non
5.	Souscription au formulaire de la charte d'intégrité	Oui/Non
6.	Souscription au formulaire de l'engagement aux clauses environnementales et sociales	Oui/Non
7.	La déclaration sur l'honneur de visite de site et rapport de visite signé	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution :

15. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Allotissement :

Les travaux sont repartis en deux lots :

LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE EN R+1 DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) SALLES SPECIALISEES + TOILETTES AU LYCEE TECHNIQUE DE BEKA HOSSERE, ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{er}, DÉPARTEMENT DE LA VINA

LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE R+1 DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE, AVEC DEUX (02) BUREAUX ET QUATRE (04) TOILETTES AU LYCEE TECHNIQUE DE BANKIM, DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO

17. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Conseil Régional de l'Adamaoua ou en ligne sur la plateforme

COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm> et sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm), dès publication du présent avis.

19. Lutte contre la corruption :

Conformément aux principes de transparence et de bonne gouvernance, tout acte de corruption, de trafic d'influence ou de comportement contraire à l'éthique lié au présent Dossier de Consultation est strictement interdit et passible de sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Pour toute dénonciation d'un acte suspect ou irrégulier, les soumissionnaires et parties prenantes sont invités à contacter les numéros suivants par appel téléphonique ou message électronique : 699 37 07 48 – 673 20 57 25

Ngaoundéré, le 14 SEPT 2026

- Copies :
- ARMP/AD (pour publication dans le JDM) ;
- DR MINMAP/AD (pour information) ;
- DR MINTP (pour information) ;
- DR MINESEC (pour information) ;
- PRESIDENT CIPM/CR (pour information) ;
- SG/CR-AD ;
- DAG/CR-AD ;
- CHRONO/ARCHIVES

Le Président du Conseil Régional
(Maitre d'Ouvrage)



ALIOU ISSA